

## Résumé des rencontres du comité de parents 2017-2018

### Rencontre du 9 janvier 2018

- Dans le cadre de la consultation sur la *Répartition des services éducatifs entre les écoles 2018-2019*, incluant l'expansion de la Ligue de hockey préparatoire scolaire (LHPS), le comité de parents a reçu les invités suivants dans une rencontre préparatoire d'une heure avant le début de sa réunion régulière :
- M. Louis Simard, vice-président de la LHPS
  - M. Mathieu Perron, coordonnateur de la LHPS
  - MM. Allan Johnston et Vincent Chénard, enseignants en éducation physique responsables de la LHPS à l'école du Mistral
  - M. Jean-Pierre St-Pierre, directeur de l'école du Mistral
  - M<sup>me</sup> Madeleine Dugas, directrice générale de la Commission scolaire des Phares
  - M. Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives

**M<sup>me</sup> Dugas et M. St-Pierre** ont fait une brève présentation de la LHPS. La volonté de la Commission scolaire est la suivante : primaire LHPS à l'école de l'Aquarelle, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> secondaire à l'école du Mistral et 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire à l'école Paul Hubert.

**M. Simard** rappelle que la LHPS a été fondée par les écoles pour les écoles, et ce, depuis 8 ans. Les écoles doivent divulguer les résultats académiques des joueurs à chaque étape de l'année scolaire dans le but de respecter les obligations scolaires. La réussite scolaire est suivie de près par le conseil d'administration de la ligue. Beaucoup de catégories de joueurs sont présentes pour leur sécurité sur la glace. Le règlement en place est spécifique à la vision éducative.

- Pendant la période de questions du public, le comité de parents a aussi reçu une vingtaine de parents d'enfants impliqués dans le hockey à Rimouski. Ils ont exprimé plusieurs questionnements et inquiétudes sur le projet de la Commission scolaire.
- Basé sur la lettre d'information envoyée aux parents, la présentation de la rencontre préparation à la consultation, la vingtaine de lettres de parents reçues par courriel, les questions des parents lors de la période de questions, le comité de parents prend la position suivante sur le projet de l'expansion de la LHPS :
1. La Commission scolaire met de l'avant trop rapidement le projet de la LHPS et devrait reporter le projet à l'année scolaire 2019-2020;
  2. Lorsque la Commission scolaire décidera d'aller de l'avant avec l'implantation de ce projet, elle devra porter une attention particulière aux points suivants :
    - Qu'elle s'assure d'offrir une offre de services de proximité en offrant une logistique adéquate en minimisant autant que possible le temps de transport scolaire et les transferts;
    - Qu'elle évite le déracinement répétitif d'une école à l'autre dans un parcours de sport scolaire et ainsi potentiellement minimiser l'accès à ce genre de programme de même que par ricochet la réussite scolaire;

- Qu'elle s'assure de susciter un sentiment d'appartenance à l'école dans son programme de hockey scolaire;
  - Qu'elle fasse en sorte que l'option 2 soit disponible à Rimouski pour tous les niveaux scolaires à partir du 3<sup>e</sup> cycle du primaire;
  - Qu'elle consulte les parents, les intervenants du milieu et les conseils d'établissement des écoles concernées (qu'elles obtiennent ou perdent une option scolaire);
- **Le comité de parents a été consulté** pour les *Critères d'inscription des élèves dans les écoles 2018-2019*, les *Règles de passage du primaire au secondaire et du 1<sup>er</sup> cycle du secondaire au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire pour l'année scolaire 2018-2019* et la *Répartition des services éducatifs entre les écoles 2018-2019*.
  - Une résolution a été adoptée par le comité de parents concernant le **projet de nouvelle école** et sera acheminée au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin que ce dernier autorise et finance la Commission scolaire des Phares pour qu'elle puisse ajouter une école tel que le propose son projet déposé en septembre dernier.
  - Les commissaires parents rapportent :
    - qu'il y aura un report d'un an pour le projet PÉI.
    - M<sup>me</sup> Marie Lemieux démissionne de son poste de directrice adjointe au Service des ressources éducatives.
  - Le congrès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) se déroulera le les 1<sup>er</sup> et 2 juin à Rivière-du-Loup.
  - Le délégué de l'école du Grand-Pavois communique les recommandations du rapport de la Direction de la santé publique sur le Grand Défi.

*Véronique Desborbes*  
Secrétaire de réunion

*Junior Louis*  
Agent à l'information